

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-075

DÉNOMINATION DE VOIES

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 3 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 3 juin, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgay.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par Mme Catherine Gossard, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint par M. Henry Hippolyte, M. Franck Jacques Antoine par M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Sophie Tsiavia, Mme Brigitte Cadet par Mme Danila Bègue, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville, Mme Pamela Trécasce par M. Didier Amachalla.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 26 mai 2025.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 4 juin 2025.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe et Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe à 17h13.

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau, maire de 17h46 à 17h48 (affaires n°s 2025-077 à 2025-079).

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n° 2025-075

DÉNOMINATION DE VOIES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'article L2121-30 qui prévoit que le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant que les voies des secteurs cités dans le rapport joint ne portent pas de dénomination ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 21 mai 2025 ;

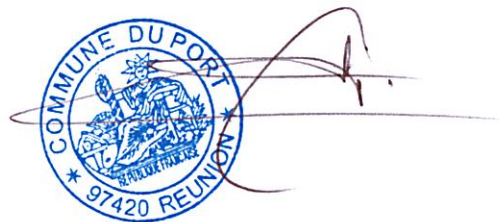
Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les dénominations des voies mentionnées au rapport joint ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



DÉNOMINATION DE VOIES

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la dénomination de différentes voies.

La dénomination des voies et espaces publics constitue un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les familles, les entreprises ou les services publics.

Les enjeux relatifs à l'adressage sont nombreux. Il s'agit notamment :

- de permettre l'intervention rapide des services d'urgence,
- de garantir l'acheminement des courriers et des colis à domicile,
- d'optimiser la collecte des déchets, la gestion de l'alimentation en eau, le déploiement de la fibre optique ou encore le recouvrement de l'impôt,
- d'assurer la navigation GPS.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Dans ce cadre, il est proposé d'adopter les dénominations suivantes :

Secteurs	Propositions de dénomination	Références Annexe	Observations
ZAC Rivière des Galets	Rue Benjamin Boitard	Carte n°1 – Voie n°1	Voie perpendiculaire à la rue Eugénie Adois
	Impasse des Chokas	Carte n° 1 – voie n° 2	Voie sans issue parallèle à la rue Eugénie Adois
Darse de pêche – Port de la Pointe des Galets	Rue des Docks	Carte n°2 – voie n° 3	La voie relie la rue Amiral Bosse au Quai de Crozet
	Rue du Quai	Carte n°2 – voie n° 4	La voie relie la voie n°3 au Bassin E. Foucque
	Rue du Port de Pêche	Carte n°2 – voie n° 5	La voie relie la voie n°3 à la rue Charles Dickens
Cœur Saignant bas – Cité Marcellin	Impasse Bois de Lait	Carte n°3 – voie n° 6	Voie sans issue perpendiculaire à la rue Général de Gaulle

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver les dénominations des voies mentionnées au présent rapport ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction des Finances – Service Fiscalité

DÉNOMINATION DE VOIES

ANNEXE

➤ Carte n°1 :



➤ Carte n°2 :

